



Sabotage de mon patron après démission

Par **FullOfQuestions**, le **05/06/2024** à **09:54**

Bonjour,

J'aurais besoin de conseils suite à ma démission.
Voilà l'histoire :

Mon patron que nous appellerons A, son patron qui sera B et mon futur employeur qui sera C.

Donc début de semaine j'ai donné ma démission à A. Vexé, il m'a limite harcelé pour que je lui dise chez qui je partais et a ensuite procédé de me rabaisser, "ah ça durera pas longtemps!" est une des phrases qu'il m'a sorti. Il m'a aussi dénigré dans mon dos auprès de mes collègues (et certains collègues ne se sont pas gênés pour aller dans son sens).

Manque de bol pour moi, B connaît très bien C. Mon patron a ensuite appelé B en lui disant qu'il fallait absolument faire quelque chose. B a appelé C sur le champ.

A a ensuite procédé de se vanter à certains collègues que de toute façon je finirais pas la période d'essai dans ma nouvelle entreprise et qu'il était hors de question qu'il me reprenne après.

J'ai des preuves de ce que j'avance mais malheureusement je ne pense pas qu'elle soient valables. (Notamment des enregistrements qu'un de mes collègues a pris le risque de faire).

J'avoue avoir peur de ce qu'ils ont fait par rapport à C car c'est mon avenir qui est en jeu. J'ai pris un gros risque en quittant mon CDI pour repartir en période d'essai et connaissant A qui est extrêmement fier et surtout très colérique je ne peux m'empêcher de me dire qu'il va tout faire pour me "pourrir la vie".

Est-ce que quelqu'un a déjà été dans ce cas, si oui que dois-je faire ?

Merci d'avance et bonne journée à toutes et tous.

Par **Marck.ESP**, le **05/06/2024** à **11:04**

Bienvenue sur LegaVox

De mon point de vue, il faut commencer par vous rapprocher d'une organisation syndicale.

Vous pouvez aussi prendre un contact avec l'inspection du travail.